



Aulnay, le 27/10/2012

Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-Bois

Réécriture de la charte de construction durable présentée au dernier conseil municipal.

Comme je m'y suis engagé lors de ce dernier conseil municipal, je vous propose une révision de cette charte.

J'avais en effet attiré votre attention sur, outre un certain nombre de fautes d'orthographe du plus mauvais effet, des formulations maladroites, des répétitions et des lourdeurs qui rendent le texte rebutant.

Je vous joins donc une proposition, qui ne change pas le fond, mais qui permet de :

- Simplifier la lecture
- Numérotter les engagements proposés
- Cocher les engagements pris

Il me semble indispensable, notamment, de permettre aux opérateurs de signer ce document en s'engageant, non pas forcément sur la totalité des points, mais sur ceux qu'ils auront cochés. En effet, il vaut mieux un engagement sur 75% des points du document plutôt qu'un refus de signature pour seulement quelques points. De plus, cela permettra un suivi précis des points cochés ce qui évitera des mésententes sur des points non mis en place par l'opérateur. Nous aurons assurément avec cette formule plus de signatures et une parfaite visibilité sur les engagements.

Le document principal, sans annexe, est ainsi réduit à 4 pages au lieu de 9, ce qui, vous en conviendrez, facilitera son appréciation par tout le monde.

Je vous propose une relecture par vos services afin de s'assurer de la cohérence avec le document initial et le respect des aspects juridiques.

Vous pourrez ensuite proposer à nouveau cette charte à notre prochain conseil municipal afin de permettre son application la plus rapide possible.

Monsieur le maire, j'ai tenu ici mon engagement, j'espère que vous tiendrez le vôtre.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.